



CRE-Montréal

Montréal, le 21 décembre 2004

Secrétaire général
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet : Projet de Politique du patrimoine de la Ville de Montréal

Madame, Monsieur,

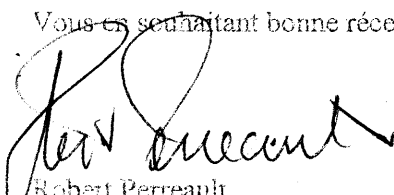
Le Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal), organisme de concertation en environnement œuvrant depuis 1996, tient tout d'abord à signifier son appui à l'intégration de la dimension naturelle dans la notion de patrimoine, telle que définie par le projet de Politique. Nous croyons en effet que les espaces verts montréalais en général, que l'on parle des milieux naturels d'intérêt écologique ou des sites verts davantage «aménagés», font partie du patrimoine montréalais qu'il est important de préserver pour aujourd'hui et pour demain. Ces espaces dans un milieu urbanisé comme Montréal prennent toute leur importance quand on considère la vitesse de développement sur le territoire, l'aménagement des superficies non asphaltées et les pressions qui s'exercent sur ces milieux non construits. Si rien n'est fait rapidement pour protéger concrètement ces espaces convoités à d'autres fins que celle d'espace vert, ils seront amenés à disparaître à moyen terme.

Les milieux naturels montréalais font partie intégrante du patrimoine historique, paysager et social car ils sont associés, parfois depuis longtemps, à des activités de loisir (comme le parc Jean-Drapeau), à des éléments du patrimoine bâti qu'ils encadrent (comme le jardin du Carmel) et à des principes de qualité de vie et de paysage (comme le mont Royal).

Le CRE-Montréal appuie donc l'inclusion, dans ce projet de Politique, de la conservation et de la mise en valeur de l'ensemble des grands parcs, des espaces verts aménagés (page 51) et des milieux naturels (page 52). Par ailleurs, il nous apparaît tout à fait justifié que, dans la section concernant les territoires à haute valeur patrimoniale, le mont Royal ainsi que les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène y figurent. Ces deux sites, outre le fait qu'ils abritent les deux plus vieux parcs publics montréalais et qu'ils comprennent des bâtiments patrimoniaux et des œuvres d'art d'envergure, représentent des espaces verts (et bleus dans le cas des îles) majeurs dans le paysage montréalais et recèlent des milieux naturels de grand intérêt. Au même titre, les Rapides de Lachine devraient selon nous figurer dans ce projet de Politique.

Au cours des dernières années, le CRE-Montréal a réalisé avec les membres de ses tables de concertation, plusieurs mémoires pour appuyer l'idée qu'il est important et urgent pour Montréal de protéger les derniers milieux naturels et les espaces verts montréalais en général. Nous vous joignons à la présente une copie de ces documents.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir nos sentiments les meilleurs.



Robert Perreault
Directeur général

Conseil régional de l'environnement
de Montréal

454, Avenue Laurier Est
Montréal (Québec)
H2J 1E7

Téléphone : (514) 842-2890

Télécopieur : (514) 842-6513

Courriel: cremtl@cam.org

Site internet: <http://www.cremtl.qc.ca>



Montréal, le vendredi 11 février 2005

Mémoire du Conseil régional de l'environnement de Montréal déposé dans le cadre de la consultation publique sur la proposition de *Politique du patrimoine de la ville de Montréal*

Les documents suivants ont été déposés :

- ✓ Propositions du Conseil régional de l'environnement de Montréal au Sommet de Montréal sur le Mont-Royal;
- ✓ Propositions du Conseil régional de l'environnement de Montréal au Sommet de Montréal sur les Loisirs, Sports, Parcs et Espaces verts;
- ✓ Mémoire sur l'avenir du mont Royal du Conseil régional de l'environnement de Montréal présenté à la Commission des biens culturels du Québec;
- ✓ Recommandations pour la future politique sur les espaces verts de la ville de Montréal;
- ✓ Les espaces verts et bleus du parc Jean-Drapeau, un patrimoine montréalais à protéger.

Ces documents ne sont pas reproduits, mais ils peuvent être consultés sur le site internet du Conseil régional de l'environnement de Montréal au www.cremtl.qc.ca. L'original du mémoire, incluant ces documents, sont également disponibles pour consultation au bureau de l'Office de consultation publique de Montréal, situé au 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 à Montréal.

Merci de votre compréhension.